

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 14 (1906)
Heft: 12

Quellentext: La seigneurie de Givrins
Autor: Nillon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la Ville. Cinq ont été chassés honteusement du Gymnase, et les autres ont reçu des fustigations solennelles dans l'Académie.

» Des jeunes gens de familles patriciennes et bourgeoises formoient cette monstrueuse association, qui, dévoilant dans un âge aussi tendre tant de germes de corruption, est peut-être sans exemple. »

Aug. REITZEL.

LA SEIGNEURIE DE GIVRINS

(Suite et fin.)

Après le décès de la dite princesse de Nassau, Maria Belgia née princesse de Portugal sa fille, lui succéda, qui épousa noble et généreux Jean Théodore de Croll collonel et quartier mestre général pour Son Excellence le Duc de Parme. De ce mariage naquirent un fils et cinq filles savoir noble et généreux Berne Théodore de Croll qui avait épousé noble Susanne Polier, fille de noble Jean Polier bourg-maître de Lausanne; Emilia Catherine de Croll mariée à Egrrege Claude Damon de Nyon; Anne Rosine de Croll mariée au sieur Jean Des Vignes chatelain de Genollier par contrat de mariage du 2 avril 1653; Marie Sabine de Croll mariée avec sieur Bernard Benedict desChamps de Nyon, conseigneur de St Georges par contrat du 18 août 1656; Hélène Béatrix morte en bas âge et Susanne Sidonie de Croll mariée en I^{re} noce avec noble Jean François Badel du dit Nyon chatelain de Bassins par contrat du 6 sept 1656 et en II^{me} noces avec le sieur Vincent Ardin seig. de Clavelière. Le dit noble et généreux Berne Théodore de Croll se trouvant surchargé de dettes LL. EE. ordonnèrent une liquidation de ses biens par laquelle la Baronnie de Prangins et ses dépendances y compris les conseigneurages de Coinsins et Genollier furent expédiées et échues le 4 avril 1657 à très n. et p. seig. messire Frederich, burgrave de Dohna comte d'Empire, baron d'Estokenfelt et de Coppet, gouverneur capitaine et lieutenant général pour Son Altesse le Prince d'Orange général major des troupes Allemandes et Ecossaises étant au service de Leurs Hautes Puissances les Etats généraux pour le prix de trente

cinq mille écus bernois et cinquante pistoles de vins. Acte signé Hermann commissaire général et il en prêta quernet et hommage à LL. EE. le 21 avril 1657.

Dans cette acquisition le dit comte seig. Dohna eut permission de nommer coacquéreur Haut et Puissant seig. messire Jean de Balthasar Lieut. Général des armées de Sa Majesté très chrétienne, et même de pouvoir le subroger en son lieu et place ce qu'il fit le 30 mars 1660 par acte signé Salomon Henry notaire de Nyon. Après cette subrogation les commissaires Aymable Des Vigés et Marc Finaz firent en 1662 la rénovation de la ditte seig. de Genollier et Givrins en faveur du dit noble et puissant Jean de Balthasard pour les 2 tiers et de noble Jean Jaques Quisard pour l'autre tiers. Le dit messire Jean de Balthasard fit échange avec LL. EE. le 11 juillet 1673 et le 11 août 1676 par lequel LL. EE. lui remirent tout les fiefs qui dépendaient de leur chateau de Nyon et de Bonmont et à cause d'Oujon et du prieuré de Bassins rière Prangins et Genollier. En contre échange de quoy il remit à LL. EE. les fiefs qu'il avait rière Nyon et autres lieux du dit balliage extérieur au dit Prangins et Genollier avec certaines particules de dîmes rière Genollier et Givrins. Acte signé par Monsieur le commissaire général Du Bois. Le 9 fev. 1682 le sus nommé messire Jean de Balthasar prêta quernet en faveur de LL. EE. de la ditte terre de Genollier es mains du commissaire Steck et Delharpe.

Le 10 décembre 1682 noble et généreuse Madelaine de Brignac femme du dit n. et p. de Balthasard et ses fils agissant au nom du dit noble Jean de Balthasard vu son âge décrépît vendirent sans due autorisation les 2 tiers de la seig. de Genollier à égrège et prudent Claude Damon banderet de Nyon pour le prix de 16 mille francs et noble Etienne fils de noble Pierre Quisard seig. de Crans et Givrins fit retraction de cette vente par droit de reintégrante qui fut approuvé et laudé par LL. EE. le 14 décembre 1688 ; cette vente et laudation sont ténorisées au commencement de la grosse de la rénovation du commissaire Bolens sous proche indiquée. Le commissaire Bolens fit en 1693 la rénovation des dites terres de Genollier et Givrins en faveur du dit noble Etienne Quisard alors seul possesseur des dites terres et il expédia cette dite rénovation en 2 vol. l'un pour Genollier l'autre pour Givrins. Après la mort du dit noble Etienne Quisard la terre et seig. de Genollier est parvenue à noble et généreuse Marie Quisard sa fille, femme de noble et gener. Henry de Gingins seig. de Moirier qui la vendirent le 11 août 1725 à messire Louis de Portes seigneur de Coinsins et Crassier Lieut. Général et colonel au service de Sa Majesté le roi de

Sardaigne. Ensuite messire Louis Comte de Portes son fils seig. de Coinsins et du dit Genollier collonel au service de LL. hautes Puissances les Etats généraux, a vendu les dittes terres de Coinsins et Genollier à noble et généreux Jean Bertrand du Conseil des CC. de la rép. de Genève (et secrétaire de la justice) acte reçu et signé par Puthod notaire de Nyon par commission du magnifique et très honoré seig. commissaire Steck daté du 14 fév. 1764.

Et la terre de Givrins est parvenue à noble Suzanne Barbille Quisard fille du dit noble Etienne Quisard femme de noble Jean Jaques Crinssoz seig. de Colombier et autre lieux, ensuite par partage à noble et généreux Théodore son fils puis à noble et généreux Jean fils du dit Théodore qui l'a vendue à noble et généreux Pierre Charles Des Vignes par acte signé Aneth secrétaire ballival 16 novembre 1768 cy après tenorisé.

La présente rénovation de Givrins a été faite en faveur du dit noble et généreux Pierre Charles Des Vignes moderne seig. par le commissaire Nillon soussigné ensuite de la permission obtenue de l'Illustre et haute Chambre Oeconomique Romande en date du 25 novembre 1774.

NILLON.

*Lettre écrite par M. J.-G. Tschiffeli à son oncle,
négociant à Londres, reçue le 25 Janvier 1792.*

Neuveville, le 6 octobre 1791.

Monsieur mon très cher oncle,

Beaucoup d'embarras et d'occupations m'ont empêché jusqu'ici de vous écrire, pour vous témoigner ma reconnaissance, pour le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mon père me dit que vous attendez une histoire des derniers soit disant troubles du Pays de Vaud.

Voici ce que j'en sais, ce que des personnes que je crois véridiques m'ont dit, peut être serez-vous mieux instruit.

Depuis plusieurs années, il y avait des mécontents dans le Pays, on se plaignait de l'orgueil bernois, les citadins voyaient avec envie, les Bernois en possession de toutes les